

## Les chantiers de l'islam au défi du local

Enjeux et perspectives des relations entre le culte musulman et les pouvoirs publics : une approche comparative

Programme du colloque le jeudi 30 mars 2017

Amphi 031 de 9h - 18h30 (MSHS Sud-Est Pôle universitaire Saint-Jean-d'Angély 3)

9h : accueil des participants

9h30 : Ouverture du colloque R. Hanafi (URMIS), C. Bayloq (chargé de mission au Bureau Central des Cultes).

9h45 : Cédric BAYLOQ

Chargé de mission au Bureau central des cultes (DLPAJ, Ministère de l'Intérieur)

10h10 : Franck FREGOSI

Professeur de Science Politique / Institut d'études politiques d'Aix en Provence - CHERPA - [franck.fregosi@sciencespo-aix.fr](mailto:franck.fregosi@sciencespo-aix.fr)

### LES NOUVEAUX CHANTIERS DU DIALOGUE ENTRE L'ÉTAT ET LE CULTE MUSULMAN

En juin 2015 était lancée la première Instance de dialogue entre l'Etat et l'islam de France, qui a mis ou remis à l'ordre du jour de grands chantiers de l'islam de France. Après une introduction rappelant la nature du dialogue de l'Etat avec les représentants des cultes, ces grands chantiers contemporains (soutien à la recherche en islamologie et sciences humaines, Fondation de l'islam de France, lieux de culte etc.) seront évoqués brièvement, en opérant un focus sur deux d'entre eux : la prévention de la radicalisation et la problématique de l'*Aïd el kébir* dans les territoires, afin de traiter des relations pouvoirs publics/culte musulman, qui sont au cœur de ce colloque, à travers ces deux prismes. La conclusion jettera les linéaments des enjeux contemporains autour desquels un dialogue s'amorce entre État et représentants du culte musulman (D.U civils et civiques, formation académique des imams, etc.).

### GOUVERNER L'ISLAM PAR TEMPS DE CRISES : DU NATIONAL AU LOCAL ...

L'objet de cette communication est de dresser un état des lieux de la régulation publique du fait islamique dans la France contemporaine appréhendée comme un processus hétérogène (institutionnalisation du culte, vote de lois encadrant la visibilité urbaine de l'islam, discours sur l'islam républicain...) visant à gouverner au sens de réguler l'expression publique du fait musulman en régime de laïcité et dans un contexte marqué notamment par des tensions et des controverses ayant peu ou prou l'islam comme toile de fond (crise de représentativité du CFCM, les affaires de voiles, l'essor du salafisme, la lutte contre la radicalisation politico-religieuse...).

URMIS

unité de recherche  
migrations et société

Université  
Nice  
Sophia Antipolis

espe  
Écoles supérieures  
de l'économie  
et de l'administration  
Région de Nice

IRD  
Institut de Recherche  
pour le Développement  
FRANCE

CNRS

université  
PARIS  
DIDEROT  
PARIS 7

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR

## Les chantiers de l'islam au défi du local

Enjeux et perspectives des relations entre le culte musulman et les pouvoirs publics : une approche comparative

10h45 : **Rania HANAFI**

Enseignante-Chercheure en Sciences de l'éducation (ESPE) /  
Université Nice Sophia Antipolis - URMIS - [rania.hanafi@unice.fr](mailto:rania.hanafi@unice.fr)

### LIEUX DE CULTE, CARRÉS MUSULMANS ET ABATTOIRS DANS LES ALPES-MARITIMES : ACTUALISATION ET PERSPECTIVES D'UNE ÉTUDE AUX ENJEUX LOCAUX

Le dialogue avec les musulmans de France impulsé par l'Etat contribue à donner un nouveau souffle au projet d'institutionnalisation du culte musulman en avril 2015, tandis que le contexte des attentats et la promulgation de l'état d'urgence réactivent la virulence des débats sur la place de l'islam dans la société française et plus localement dans l'espace de la commune. Aux intentions affichées d'accompagner l'inscription de l'islam dans des relations renouvelées avec les pouvoirs publics, nous examinons une structuration du culte musulman au défi d'une scène locale mouvante et à l'épreuve des nombreux freins qui le retardent. La restitution de notre étude vise à interroger les enjeux de la régulation du culte musulman et ce qui oriente, in fine, l'action locale que révèlent les coulisses de sa mise en œuvre observées au cours de notre terrain dans le département des Alpes-Maritimes.

11h20 : **Jean-François HUSSON**

Coordinateur de l'Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes, la Laïcité organisée et l'Etat (ORACLE), un département du Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance (CRAIG). Enseignant à l'Université catholique de Louvain et à la Faculté universitaire de Théologie protestante de Bruxelles. Chercheur associé à l'Université de Liège. <http://www.uclouvain.be/jean-francois.husson>

### L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ISLAM EN BELGIQUE, DU LOCAL AU FEDERAL

Reconnu comme culte en Belgique en 1974, le culte islamique a été le premier organisé sur une base provinciale et non plus locale. Une autre de ses particularités réside dans le fait que de nombreuses mosquées ne sont pas reconnues, soit parce qu'elles ne le souhaitent pas, soit parce que la démarche de reconnaissance n'a pas encore abouti. Cela n'est pas sans conséquence sur les relations avec les autorités locales d'une part, sur le fonctionnement global du culte islamique d'autre part. Enfin, la résurgence des questions d'ordre public et de sécurité amène de nouvelles questions en matière de régulation, tant dans le champ administratif que sécuritaire. Plus de quarante ans après la reconnaissance du culte islamique, quelles conclusions peut-on en tirer quant à l'efficacité de la régulation publique – locale, provinciale, régionale et fédérale ; à l'équité de son traitement en regard des autres cultes et organisations philosophiques reconnus ; au modèle « belge » de « vivre ensemble ».

**URMIS**

unité de recherche  
migrations et société

Université  
Nice  
Sophia Antipolis

espe  
École supérieure  
de sciences  
et de l'éducation  
Région de Nice

IRD  
Institut de Recherche  
pour le Développement  
FRANCE

CNRS

université  
PARIS  
DIDEROT  
PARIS 7

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR

## Les chantiers de l'islam au défi du local

### Enjeux et perspectives des relations entre le culte musulman et les pouvoirs publics : une approche comparative

11h55 : **Bartoloméo CONTI**

Membre associé CADIS à l'EHESS. Doctorat en sociologie. Thèse intitulée « L'émergence de l'islam dans l'espace public italien : les leaders musulmans entre intégration et intégrisme ». De 2013 à 2015 : assistant de recherche au Robert Schuman Centre de l'Institut universitaire européen. En 2015-2016, chercheur invité au sein du *Institutions and Governance Program* de l'Université de Californie, Berkeley - [bartolomeo.conti@ehess.fr](mailto:bartolomeo.conti@ehess.fr)

#### LE LOCAL COMME LIEU DE CONSTRUCTION D'UN ISLAM ITALIEN : L'ÉLABORATION DE PARCOURS DE CITOYENNETÉ DANS LES VILLES ITALIENNES

Par rapport à d'autres pays européens, l'Italie est un pays d'immigration récente, qui voit seulement apparaître aujourd'hui une deuxième génération. Mais l'Italie se distingue aussi pour être un pays fortement ancré dans le local, un ancrage historique qui est également la conséquence de la faiblesse de la politique nationale, notamment en matière d'immigration et d'intégration, ce qui a favorisé – entre autre – l'émergence d'un islam « dialectal », d'un islam urbain. C'est précisément au niveau de la polis, de la ville, que des parcours participatifs et des stratégies d'inclusion ont été en mesure de transformer la perception des acteurs et de renforcer le groupe concerné, à savoir les musulmans, et, finalement, de faire de l'espace public un outil d'inclusion de personnes et de groupes marginalisés. Dans certains cas, le local s'est ainsi révélé le laboratoire de la construction de parcours de citoyenneté, notamment à travers la participation, la légitimité politique et la construction conjointe d'espaces de légitimation, au point que le local semble s'avérer le lieu de construction d'un islam italien.

**URMIS**

unité de recherche  
migrations et société



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



12h30 : *Questions du public*

13h00 : *Déjeuner*

14h30 : **Hanane KARIMI**

Doctorante contractuelle en sociologie / Université de Strasbourg - Dynamiques Européennes - [hkarimi@unistra.fr](mailto:hkarimi@unistra.fr)

#### LES FEMMES DANS LA MOSQUÉE : RÉSISTANCE À L'INVISIBILISATION DU FÉMININ

En octobre 2013, un collectif de femmes musulmanes décide de contester la relégation des femmes au sous-sol de la Grande mosquée de Paris. Décidé à refuser cette ségrégation spatiale et sexiste, le collectif dénonce l'invisibilisation des femmes dans les mosquées qui sont accusées d'appliquer une vision machiste du culte. Quelle place pour les femmes dans les mosquées ? Quels discours légitiment cette ségrégation ? Nous présenterons et analyserons cette problématique à travers le cas des Femmes dans la mosquée.

## Les chantiers de l'islam au défi du local

### Enjeux et perspectives des relations entre le culte musulman et les pouvoirs publics : une approche comparative

15h05 : **Sonia DAYAN HERZBRUN**

Professeure émérite en Sociologie politique  
Laboratoire du Changement Social et Politique / Université Paris Diderot

#### LAÏCITÉ(S) ET SOCIÉTÉS PLURIELLES

On partira de l'hypothèse que même si la notion de laïcité a été constituée en France, à partir d'une problématique propre au catholicisme, on peut considérer, comme le fait Jean Baubérot, que la laïcité est pensée et mise en acte sous différentes formes dans de nombreux pays du monde, et qu'elle se reconfigure selon les situations. À l'occasion des révolutions arabes qui se sont produites dans des pays à très large majorité musulmane, on a vu émerger et s'affirmer, sous le nom de dawla madania (État civil ou si l'on veut séculier) une nouvelle vision des rapports entre État, société et religion, qui peut être assimilée à ce qui, de ce côté-ci de la Méditerranée, est appelé laïcité. Il ne s'agit nullement de la laïcité autoritaire imposée par des régimes postcoloniaux, ni même d'une laïcité anti-religieuse, mais d'une conception qui sur le fond de l'histoire propre et des références internes de chacun de ces pays, prend en compte de façon respectueuse le caractère pluriel de chacune des sociétés.

15h40 : **Bernard GODARD**

Chercheur associé au CeSor - centre d'études des sciences sociales en religion rattaché à l'EHESS - enseignant à l'Institut catholique de Paris. Ancien chargé de mission au bureau central des cultes du Ministère de l'Intérieur.

#### LE CONSTRUCTION D'UNE MOSQUÉE DANS LA VILLE : UN ENJEU CENTRAL DE POLITIQUE PUBLIQUE

L'enjeu de la construction d'un lieu de culte musulman est bien plus qu'un enjeu simplement culturel. Il est pour l'élu local une manière de sceller une sorte d'alliance avec la "communauté musulmane" en la reconnaissant au travers de l'attribution d'un terrain afin d'y ériger un "centre culturel et cultuel musulman" et même plus de l'aider à solliciter des fonds [voyage du candidat Renaud Dutreil à Reims au Koweït, au moment des municipales de 2008]. Cette conception, inaugurée de manière visible dans la ville de Rennes au milieu des années 1980 est devenue une règle au point qu'on a pu privilégier une vision ethno-religieuse d'un futur électorat et qui utilise un certain registre à ces fins.

- La perspective "pharaonique" qui reste malgré tout un objectif assez irréalisable [les 20 millions d'€ nécessaires pour les projets de Marseille et de Bordeaux] - Privilégier un acteur lié au pays d'origine afin de mobiliser des fonds [le Maroc à Strasbourg ou Saint Etienne, l'ICI de Paris avec l'Algérie] - Le bail emphytéotique administratif, introduit dans le CGCT en 2006 qui est indéniablement le levier le plus important [réunion d'associations pour un projet commun de construction assorti de la rédaction d'une charte - Cergy et Pantin] - Le financement de la partie culturelle, utilisé déjà depuis plus de 30 ans.

On peut relier cela à une politique nationale en soulignant (et cela peut paraître paradoxal) que les deux premiers leviers obligent les associations à se lier à une structure relais internationale, apparue en particulier au moment de la création du CFCM [RMF, UMF, CCMTF, FNGMP]. Mais encore faut-il que le relais soit maître de la situation (Nice - "Ennour" ou la confiance accordée par la Mosquée de Paris à une association qu'elle ne connaît pas vraiment mais pour laquelle elle se porte garante auprès des autorités saoudiennes). Donc la régulation nationale est souvent dissociée de la gestion locale, une des vraies raisons en étant la prégnance de la mosaïque des appartenances culturelles d'origine et de la dispersion de l'autorité théologique, dépendant soit de pays dit "d'origine" ou d'affiliations à différents courants dogmatiques.

URMIS

unité de recherche  
migrations et société



## Les chantiers de l'islam au défi du local

Enjeux et perspectives des relations entre le culte musulman et les pouvoirs publics : une approche comparative

16h15 : Questions du public

16h45 : Pause-café

**17h-18h : Table ronde** animée par **Jean-François BRUNEAUD**

Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation / Université de Bordeaux - LACES - Co-responsable de l'axe Diversité et pluralismes - [jean-francois.bruneaud@u-bordeaux.fr](mailto:jean-francois.bruneaud@u-bordeaux.fr)

**18h : En guise de conclusion** par **Stéphane PAPI**

Docteur en Droit public (HDR), Juriste, Attaché Territorial Principal, Chercheur Associé IREMAM / Aix Marseille Université - CNRS - Equipe Droit et religions LID2MS.

### DISCUSSION AUTOUR DE LA PATRIMONIALISATION DU CULTE MUSULMAN : ENJEUX ET PERSPECTIVES

En présence de B. Bekri, sous réserve (Président de la fédération culturelle RMR et Vice-président du CRCM de la Région PACA), Mohamed Djadi (Docteur en histoire, ancien Président de la fédération culturelle de la FAMI), Razak Fetnan (Directeur de l'association Alpes-Maritimes Diversité), Jean-Claude Faure (Attaché principal du ministère de l'Intérieur à la retraite), Bernard Godard (Chercheur associé au CeSor - enseignant à l'Institut catholique de Paris. Ancien chargé de mission au bureau central des cultes du Ministère de l'Intérieur).

### DU LOCAL AU PLUS GLOBAL, ISLAM ET DROIT FRANÇAIS : APERCU GENERAL DES ESPACES DE CONFLUENCES

Aujourd'hui, à la faveur de l'implantation définitive en France d'une importante population musulmane, les normes islamiques issues des principales sources scripturaires du droit musulman, mais également de coutumes et pratiques qui présentent un fort caractère normatif, interrogent directement plusieurs domaines du droit interne. Ce phénomène laisse apparaître certaines zones de confluences plus ou moins dynamiques.

18h30 : clôture du colloque

**URMIS**

unité de recherche  
migrations et société

Université  
Nice  
Sophia Antipolis

espe  
École supérieure  
de sciences  
politiques  
et de relations  
internationales  
de Nice

IRD  
Institut de Recherche  
pour le Développement  
FRANCE

cnrs

université  
PARIS  
DIDEROT  
PARIS 7

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR